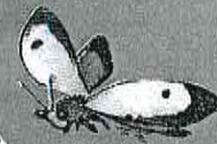


**Objectif
Zéro**
Pesticide
dans nos villes et villages



Commune de

Chartre Haute-Vienne

Les pesticides sont présents partout dans l'environnement, polluant, par contamination, les eaux des rivières, la pluie, l'air, l'atmosphère et les sols. On les retrouve également dans les fruits, les légumes, les céréales et les produits d'origine animale. Ainsi disséminés, ils engendrent des conséquences sur la santé humaine et sur la biodiversité.

S'engager

pour mieux entretenir les espaces publics

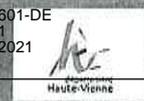
Les communes doivent aujourd'hui changer de façon de faire, en cherchant les solutions les mieux adaptées pour entretenir les espaces publics sans risque pour l'homme et la nature en s'engageant à :

- Protéger l'environnement, notamment les milieux aquatiques, ainsi que la santé publique.
- Promouvoir des méthodes alternatives, dans l'entretien des diverses emprises publiques, qui, outre leur intérêt dans la préservation de l'environnement et de la santé, pourraient avoir une valeur incitative pour d'autres utilisateurs (particuliers, entreprises, autres collectivités, agriculteurs...).
- Aller vers une suppression de l'usage des pesticides, atténuant les nuisances et les coûts écologiques et financiers pour la société, consécutifs à leur usage abusif.



Animateurs de la charte en Haute -Vienne

Accusé de réception en préfecture
087-218706208-20210412-DE20211601-DE
Date de télétransmission : 12/04/2021
Date de réception préfecture : 12/04/2021



Les engagements de la commune

- Renoncer progressivement à l'usage des pesticides pour le désherbage, la lutte contre les champignons et les ravageurs... en recourant aux techniques alternatives disponibles, pour atteindre à terme la suppression totale de substances chimiques dans l'entretien des cimetières et terrains de sport.
- ➤ Former les agents techniques, chargés de l'entretien de la voirie et des espaces verts, aux méthodes alternatives.
- Organiser et assurer l'information auprès des administrés-sur l'opération.

Les engagements des associations partenaires

- Accompagner les collectivités dans la mise en place d'un plan de réduction de l'usage des pesticides : état des lieux/diagnostic, choix des méthodes alternatives et mise en oeuvre, conseils techniques...
- Coordonner et animer l'information auprès du public, par la réalisation d'un plan de communication et de sensibilisation personnalisé.
- Promouvoir et valoriser la démarche des communes engagées, auprès des médias, des acteurs locaux et des autres collectivités.

Les engagements des partenaires financiers

Le Département de la Haute-Vienne et le programme Leader Monts & Barrages soutiennent la mise en oeuvre de la Charte «Zéro pesticide dans nos villes et villages de Haute-Vienne». Ils disposent par ailleurs d'un programme d'accompagnement financier pour encourager les communes à se doter d'une stratégie de désherbage alternatif.

A.....le.....

Le Maire de la commune

Le représentant de
Limousin Nature Environnement

Le représentant de
La Fredon Limousin

Le représentant du
Conseil Départemental de la
Haute-Vienne

Le représentant
du Pays Monts & Barrages